



Un(e) auxiliaire de puériculture

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
Poste à temps complet ouvert aux titulaires et aux contractuels
Poste à pourvoir à compter du 1^{er} novembre 2026

Sous l'autorité de la responsable du service petite enfance et de la responsable de l'établissement d'accueil des jeunes enfants, l'agent sera chargé des missions suivantes :

Missions principales :

Au niveau de l'enfant :

- Accueillir les enfants avec bienveillance,
- Veiller à la sécurité, au bien-être et au développement de chaque enfant,
- Observer les enfants afin de répondre à leurs besoins,
- Assurer les soins quotidiens d'hygiène corporelle et de confort adaptés à l'âge de l'enfant,
- Contribuer à l'éveil de l'enfant grâce aux activités adaptées à son âge et à son développement psychomoteur ;

Au niveau des parents :

- Assurer les transmissions des informations aux familles,
- Valoriser les compétences et les ressources de chaque parent ; favoriser la continuité éducative entre la maison et la structure d'accueil ;

Au niveau du fonctionnement de la structure :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique et être force de propositions dans les projets ;
- Respecter les différents protocoles d'hygiène et de sécurité ;
- Lavage et désinfection des jouets, désinfection des lits, préparation et rangement des espaces de vie ;
- Participation aux réunions d'équipe, aux réunions de parents, préparation et participation aux diverses manifestations au sein de la structure.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire afin d'offrir un service public de qualité.
- Horaires variables selon le planning

Ce que nous attendons de vous :

- Titulaire d'un diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture ;
- Savoir accueillir parents et enfants et prendre des initiatives nécessaires vis-à-vis de l'enfant (au niveau des soins, du change, de l'alimentation et de l'éveil) ;
- Savoir s'adapter, travailler en équipe, rendre compte à la responsable, communiquer ;
- Dynamique, disponible, patient(e), souriant(e), discret(e).

- Être responsable et soigneux(se) de son travail, respecter le devoir de réserve et le secret professionnel

Pourquoi rejoindre nos équipes ?

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Avantages CNAS
- Participation protection sociale

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le samedi 3 octobre 2026 :

- Par email : anne-marie.chaves@mairie-gisors.fr/ Téléphone : 02.32.27.60.62
- Par voie postale : Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Quai du Fossé aux Tanneurs BP 82, 27140 Gisors